



## REGION OCCITANIE

### FICHE FOURNISSEUR FILIERE LAIT

NOTICE

#### Organisation générale :

La trame fournisseur sera organisée en filière et les produits seront classés selon les références internes du fournisseur - sur la base des dénominations simples (ex : steak, sauté, saucisse, yaourt, fromage (nom), lentilles, etc.).

#### Races du cheptel/Souches

Chaque fournisseur remplira la ou les races élevées sur l'exploitation pour la fabrication des produits. Le fournisseur devra spécifier sur les animaux sont nés et élevés sur La même exploitation et les atouts des races.

#### Taux de renouvellement

Le candidat devra préciser le taux de renouvellement en pourcentage et en expliquer les raisons.

#### Rations alimentaires : détail des rations estivales et hivernales

Dans le cadre d'une politique soucieuse de l'environnement et du bien-être animal les rations devront être détaillées (estivales, hivernales)

#### UGB/Ha

Le chargement est signe d'une agriculture soucieuse de l'environnement. Attention, il ne s'agit pas de discriminer les exploitations aux forts chargements, mais de mettre en avant les élevages dont l'alimentation est basée très majoritairement sur les pâturages avec un modèle d'exploitation "fourragère".

#### Moyenne en pâturage ou en plein air

Il est attendu une moyenne en nombre de jours (inclure les élevages en plein air).

#### Bien-être animal : détail des stabulations/ bâtiments d'élevage

Le fournisseur devra détailler les stabulations et bâtiments d'élevage (stabulation aire paillée, sur sciure de bois, copeaux, m2 par animaux en moyenne, cases de mise bas, etc.)

#### Bilan fourrager/autoconsommation : % produit sur l'exploitation

Le fournisseur devra préciser les produits autoconsommés sur son exploitation et l'origine des concentrés (tourteaux, granulés, concassés, céréales aplaties, etc.).

#### Rotation/assolement : travail technique opéré sur les surfaces destinées à l'élevage (luzerne, prairie temporaire, autocossommation, gestion des pâturages, stratégie de rotation, etc.)

Le fournisseurs devra détailler la gestion de sa SAU qui a un impact sur la qualité des produits finis. Les mesures prises (rotation longue, faux semis, double culture, légumineuses, gestion des pâturages).

#### Moyenne TB/TP du lait

La matière utile du lait et le TB/TP sont des indicateurs de qualité. Le fournisseur devra apporter les informations demandées.

#### Collecte du lait : nombre de d'exploitations

Afin d'assurer une traçabilité ultra courte, il est demandé aux fournisseurs le nombre d'exploitations où le lait est collecté ; il s'agit d'avoir des informations en toute transparence sur les mélanges des laits.

#### Ingrédients

Les ingrédients devront être précisés jusqu'à obtenir 100% du poids du produits.

#### Classification du produits : pâtes, croûte, fromage blanc

Exemple : camembert = lait cru, pâte molle à croûte fleurie

#### Label/certification (inao.gouv.fr)

Les labels sont les suivants : label rouge, label rouge fermier, STG, IGP, AOC, AOP, AB. Les fournisseurs auront un choix à faire sur une liste déroulante.

#### Mention valorisante (hors label)

Il s'agit des marques ou mentions valorisantes qui ne sont pas reconnues comme étant des labels. Le fournisseur devra apporter une explication saillante (ex : Bleu Blanc Coeur)

#### Etiquetage produit : logo, label, races, jours d'affinage / et fiche technique reprenant les exigences de la présente trame

Les étiquetages devront être de bonne foi et transparents (logo, numéro de certification, races, l'origine, etc.). Le candidat doit détailler les informations sur son étiquetage.

#### Conditionnement : détail

Le conditionnement devra être décrit (emballages, barquettes recyclables, biodégradables, etc.).

#### Circuit de commercialisation

Le fournisseur devra détailler le parcours de vente du produit (intermédiaire achat revente).

#### Société de logistique

Le fournisseur devra détailler l'organisation de la logistique.